

## Résultats semestriels 2015 stables

### Bonne performance opérationnelle dans un contexte marché défavorable

### Nouveau partenariat stratégique entre EDF et Areva

### Objectifs 2015 et ambition 2018 confirmés

- **EBITDA** : 9,1 Mds€, en hausse de 3,6 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014, et stable à périmètre et change constants
- **Résultat net courant** : 2,9 Mds€, +14,6 %
- **Résultat net part du Groupe** : 2,5 Mds€, stable
- **Maintien d'une bonne performance nucléaire en France** : 210,4 TWh, +1,6 TWh vs 2014
- **Ratio d'endettement financier net / EBITDA** : 2,1x contre 2,0 x au 31 décembre 2014

#### Perspectives financières

- **Objectifs financiers 2015 et ambition d'un cash flow<sup>1</sup> 2018 positif confirmés**

Le Conseil d'administration d'EDF, réuni le 29 juillet 2015 sous la présidence de Jean-Bernard Lévy, a arrêté les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2015.

Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général d'EDF a déclaré :

« Ce semestre est marqué par une bonne performance opérationnelle qui se traduit en particulier par le plus haut niveau de production nucléaire atteint en France pour un premier semestre depuis 2011. Le développement du Groupe dans les énergies renouvelables continue également de progresser. EDF Énergies Nouvelles a ainsi mis en service près de 600 MW supplémentaires et a poursuivi son implantation dans de nouveaux pays comme au Brésil et en Afrique du Sud. Dans un contexte globalement défavorable, et grâce à l'engagement des équipes, le Groupe affiche des résultats stables et est en mesure de confirmer ses objectifs 2015 ainsi que son ambition de cash flow après dividende positif en 2018.

Les prochains mois seront dédiés au déploiement de CAP 2030 qui s'inscrit dans la transition énergétique et les engagements attendus de COP 21. Par ailleurs nous nous consacrerons à la finalisation du projet de protocole non engageant signé par EDF et Areva le 30 juillet et qui a été approuvé par les Conseils d'administration des deux entreprises. Conformément aux orientations fixées par l'Etat, le nouveau rapprochement entre EDF et Areva sera de nature à améliorer l'efficacité de notre coopération et à accroître les chances de succès de nos grands projets nucléaires à l'international. »

---

<sup>1</sup> Cash flow après dividendes, hors Linky

**Évolution des résultats semestriels du groupe EDF**

<i>En millions d'euros</i>	<b>S1 2014 retraité*</b>	<b>S1 2015</b>	<b>Variation (%)</b>	<b>Variation organique (%)</b>
Chiffre d'affaires	36 125	38 396	+6,3	+0,1
EBITDA	8 833	9 147	+3,6	-0,3
EBIT	5 100	4 536	-11,1	
Résultat net part du Groupe	2 518	2 514	-0,2	
Résultat net courant	2 554	2 928	+14,6	

**Évolution de l'EBITDA semestriel du groupe EDF**

<i>En millions d'euros</i>	<b>S1 2014 retraité*</b>	<b>S1 2015</b>	<b>Variation organique (%)</b>
France	6 097	6 359	+3,4
Royaume-Uni	1 174	1 312	+0,0
Italie	456	246	-46,9
Autre International	298	352	+14,4
Autres activités	808	878	-7,8
<b>Total Groupe</b>	<b>8 833</b>	<b>9 147</b>	<b>-0,3</b>

\* **Données retraitées** : dans les comptes consolidés du premier semestre 2015, les données relatives au premier semestre 2014 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21.

Le Groupe affiche des résultats stables pour ce premier semestre 2015, soutenus notamment par la bonne performance opérationnelle dans le nucléaire et la maîtrise des charges financières hors éléments non récurrents, dans un contexte de prix de marché toujours dégradé.

L'EBITDA s'élève à 9 147 millions d'euros, en croissance de 3,6 % et en évolution organique stable (-0,3 %) par rapport au premier semestre 2014.

Ces résultats traduisent la bonne performance de la France, avec un EBITDA en hausse organique de 3,4 %, qui bénéficie en particulier de l'impact des hausses tarifaires de novembre 2014, des effets sur la consommation d'un climat normalisé par rapport à la même période l'an dernier et de la progression continue de la production nucléaire. A l'inverse, la performance de l'Italie (-46,9 % en organique) est affectée par la moindre hydraulité et les conditions de prix difficiles dans l'électricité et le Brent. Le Royaume-Uni affiche un EBITDA stable, pénalisé notamment par un prix de marché de l'électricité en baisse mais soutenu par une maîtrise des coûts renforcée. Le segment Autre International, avec un EBITDA en hausse organique de 14,4 %, a bénéficié notamment de l'effet de températures normalisées par rapport à la même période en 2014. L'EBITDA du segment Autres activités, en baisse organique de 7,8 %, reflète quant à lui l'environnement de prix défavorable dans les activités gazières, partiellement compensé par la progression des activités renouvelables.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 2 514 millions d'euros, en baisse de 0,2 %. Il est pénalisé par la hausse significative de la charge d'amortissement et par la décision de la Commission européenne du 22 juillet 2015<sup>2</sup> concernant le traitement fiscal des provisions créées pour le renouvellement des ouvrages du Réseau d'Alimentation Générale (« RAG »). Ces effets négatifs sont compensés par une amélioration du résultat financier (hors éléments non récurrents) et une baisse de la charge d'impôt sur les sociétés principalement due à la disparition de la « Robin Hood Tax » en Italie. Après retraitement des éléments non récurrents (-414 millions d'euros contre -36 millions d'euros au premier semestre 2014), qui incluent notamment -348 millions d'euros liés la décision « RAG », le résultat net courant progresse de 14,6 % à 2 928 millions d'euros.

Au premier semestre 2015, l'effort d'investissement du Groupe se poursuit. Les investissements nets s'élèvent à 6 401 millions d'euros, dont 71 % dans la maintenance et le développement du parc de production et des réseaux en France. La hausse de 14 % des investissements nets reflète principalement la croissance des investissements au Royaume-Uni et en Italie.

Le cash flow opérationnel généré par le Groupe est en hausse de 7,1 % à 6 738 millions d'euros et permet de couvrir les investissements nets. Le besoin en fonds de roulement s'est détérioré de 588 millions d'euros, par rapport à un effet négatif limité à 54 millions d'euros au premier semestre 2014, en raison notamment des effets climatiques. Ainsi, le cash flow après investissements nets atteint -251 millions d'euros (par rapport à 624 millions d'euros au premier semestre 2014). Le cash flow après dividendes s'établit à -1 888 millions d'euros, contre -877 millions d'euros sur la même période de 2014, ce qui tient compte notamment du plein effet des intérêts payés au titre des émissions hybrides de 2013 et 2014.

	31/12/2014	30/06/2015
Endettement financier net ( <i>en milliards d'euros</i> )	34,2	37,5
Endettement financier net / EBITDA <sup>3</sup>	2,0x	2,1x

L'endettement financier net s'élève à 37,5 milliards d'euros, en hausse de 3,3 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2014 sous l'effet de l'évolution du cash flow après dividendes et de l'impact défavorable du change pour environ 1,2 milliard d'euros.

La maturité moyenne de la dette s'établit à 13,1 ans et le coupon moyen à 3,09 % au 30 juin 2015, contre 13,2 ans et 3,29% au 31 décembre 2014.

Le ratio d'endettement financier net / EBITDA s'élève à 2,1x au 30 juin 2015, par rapport à 2,0x au 31 décembre 2014, et dans le bas de la fourchette de 2x à 2,5x que s'est fixée le Groupe.

<sup>2</sup> Voir les communiqués de presse de la Commission européenne et d'EDF publiés le 22 juillet 2015

<sup>3</sup> Le ratio au 30 juin 2015 est calculé sur la base du cumul de l'EBITDA du second semestre 2014 retraité de l'impact lié à l'interprétation IFRIC 21 et du premier semestre 2015, avec numérateur et dénominateur à périmètre comparable

---

## Accord de partenariat stratégique entre EDF et Areva

EDF et Areva ont signé le 30 juillet un protocole d'accord formalisant l'état d'avancement des discussions relatives à leur projet de partenariat. Ce protocole comporte 3 volets.

En premier lieu, EDF et Areva concluront un accord stratégique et industriel global, afin notamment d'améliorer et de développer l'efficacité de leur coopération dans des domaines tels que la Recherche et Développement, la vente de nouveaux réacteurs à l'export, l'entreposage de combustibles usés et le démantèlement.

Ce protocole porte en deuxième lieu sur le projet d'acquisition par EDF du contrôle exclusif d'AREVA NP, société en charge des services et des fabrications d'équipements et de combustibles pour les réacteurs. Il prévoit un contrôle majoritaire d'AREVA NP par EDF (au moins 51%), la participation d'Areva à hauteur d'un maximum de 25% dans le cadre d'un partenariat stratégique, et potentiellement la participation d'autres partenaires minoritaires. Ce projet permet une meilleure sécurisation des activités les plus critiques du Grand Carénage pour le parc existant en France et une amélioration de l'efficacité des prestations d'ingénierie, de gestion de projets et de certaines fabrications grâce au retour d'expérience d'EDF.

Le protocole vise enfin à créer une société dédiée, détenue à hauteur de 80% par EDF et de 20% par AREVA NP, destinée à optimiser les activités de conception et de gestion de projets des nouveaux réacteurs. Sa vocation est d'améliorer la préparation et la gestion des projets et les offres de la filière française à l'export grâce à une meilleure coordination du marketing stratégique pour l'élaboration des offres en amont des projets, au développement d'offres plus compétitives et adaptées aux besoins des clients, et à l'harmonisation et l'élargissement de la gamme de réacteurs, tout en assurant la poursuite des partenariats avec les grands industriels au Japon et en Chine. Cette société s'inscrira dans un modèle intégré producteur/fournisseur qui a fait ses preuves dans plusieurs pays.

Les parties se sont mises d'accord sur un prix indicatif (valeur des fonds propres à 100%<sup>4</sup>) de 2,7 milliards d'euros<sup>5</sup>, à la date de réalisation de l'opération et ont convenu que le traitement de la trésorerie de la période intermédiaire entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et la date de réalisation ferait l'objet d'un accord ultérieur tenant compte des mesures engagées et des prévisions qui seront présentées par le nouveau management d'AREVA NP. Ce prix correspond à un multiple d'EBITDA 2015 de 8x<sup>6</sup>. Le protocole stipule également qu'EDF, AREVA NP et leurs filiales seront totalement immunisés contre tout risque lié au projet Olkiluoto 3. Avec une prise de participation d'EDF envisagée de 51% à 75%, l'ensemble des conditions financières permet de préserver les grands équilibres du Groupe et de confirmer que cette opération aura un impact neutre sur son cash flow 2018.

Une phase de « due diligence » détaillée va s'engager à partir du mois d'août afin de permettre à EDF de remettre une offre ferme au dernier trimestre 2015. Avant la remise d'une offre ferme, le Groupe procédera à la consultation de ses instances représentatives du personnel ainsi qu'à la négociation de la participation d'éventuels autres partenaires. La réalisation de l'opération est envisagée au second semestre 2016, sous réserve notamment de l'approbation des autorités compétentes, en matière de contrôle des concentrations.

---

<sup>4</sup> Périmètre de la transaction après exclusion des activités non reprises

<sup>5</sup> Chiffre "non engageant" sans reprise de passif lié à Olkiluoto3 ni de dette financière à la date de réalisation et pouvant faire l'objet d'un ajustement après « due diligence »

<sup>6</sup> EBITDA normalisé pro forma du périmètre repris, hors grands projets

---

## Perspectives

En cohérence avec le nouveau projet stratégique « CAP 2030 » et dans la perspective de la transition énergétique, le Groupe lancera à partir du second semestre une revue stratégique de ses actifs de production d'énergie à partir de combustibles fossiles en Europe Continentale ainsi que de ses activités de production et de commercialisation de combustibles fossiles non directement liées aux activités cœur de métier du Groupe.

Le Groupe confirme ses objectifs financiers pour 2015 :

- **EBITDA Groupe<sup>7</sup>** : croissance organique de 0 à 3 %
- **Ratio d'endettement financier net / EBITDA** : entre 2x et 2,5x
- **Taux de distribution du résultat net courant post hybride<sup>8</sup>** : 55 % à 65 %

Le Groupe renouvelle également son ambition d'atteindre un cash flow après dividendes hors Linky positif en 2018.

---

<sup>7</sup> A périmètre et change comparables, et hors impacts de la régularisation des tarifs réglementés de vente 2012-2013

<sup>8</sup> Résultat Net Courant ajusté de la rémunération des émissions hybrides comptabilisée en fonds propres

**Principaux résultats du Groupe par segment**
**France : croissance soutenue par le retour à des conditions climatiques normales**

<i>En millions d'euros</i>	<b>S1 2014 retraité*</b>	<b>S1 2015</b>	<b>Variation organique (%)</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>20 352</b>	<b>20 791</b>	<b>+3,0</b>
<b>EBITDA</b>	<b>6 097</b>	<b>6 359</b>	<b>+3,4</b>
<i>Dont EBITDA production et commercialisation (non régulé)</i>	<i>3 734</i>	<i>3 885</i>	<i>+2,6</i>
<i>Dont EBITDA régulé</i>	<i>2 363</i>	<i>2 474</i>	<i>+4,7</i>

\* Données retraitées de l'impact lié à l'interprétation IFRIC 21

**En France**, le chiffre d'affaires s'élève à 20 791 millions d'euros, en croissance organique de 3,0 % par rapport au premier semestre 2014.

L'EBITDA enregistre une croissance organique de 3,4 % à 6 359 millions d'euros dans un contexte climatique favorable sur l'ensemble des activités, le premier semestre 2014 ayant été marqué par une douceur exceptionnelle des températures.

Les charges opérationnelles de la France sont en augmentation de 251 millions d'euros (+3,7 %) dont 153 millions d'euros (+2,3 %) du fait de mouvements de provisions et de la diminution du taux d'actualisation sur les retraites. Les achats externes hors combustibles sont stables. La hausse résiduelle de +1,4 % s'explique notamment par la fin du programme de sécurisation des compétences engagé depuis près de trois ans.

**Dans les activités de production et commercialisation**, l'EBITDA s'élève à 3 885 millions d'euros, en croissance organique de 2,6 %. Cette croissance s'explique notamment par la hausse de la part énergie des tarifs intervenue le 1<sup>er</sup> novembre 2014, ainsi que par l'impact favorable du climat (+8,5 TWh). L'EBITDA est pénalisé par le faible niveau des prix de gros qui induit notamment un transfert vers le marché des volumes précédemment vendus dans le cadre du mécanisme ARENH.

La production nucléaire s'élève à 210,4 TWh, son plus haut niveau pour un premier semestre depuis 2011, grâce aux effets continus du plan de maîtrise de la durée des arrêts programmés. La hausse de la production nucléaire (+1,6 TWh) a permis de compenser la baisse de production hydraulique (-1,4 TWh) due à des conditions hydrologiques moins favorables qu'en 2014. Pour 2015, en prenant en compte un volume d'arrêts programmés équivalent à 2014, le Groupe confirme l'objectif de production nucléaire compris entre 410 et 415 TWh.

**Dans les activités régulées**<sup>9</sup>, l'EBITDA s'élève à 2 474 millions d'euros, soit une croissance organique de 4,7 %. Les activités insulaires, avec un EBITDA en augmentation de 46 millions d'euros soit +13,4 %, continuent de bénéficier de l'effort d'investissement du Groupe qui a conduit à la mise en service de nouvelles unités de production par EDF PEI. L'EBITDA d'ERDF est en progression de 3,2 %, en raison principalement de l'impact favorable du climat sur les volumes d'électricité distribués.

<sup>9</sup> Activités de réseau et activités insulaires

---

## Hors de France

### Royaume-Uni : performance stable dans un contexte de marché difficile

<i>En millions d'euros</i>	S1 2014	S1 2015	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires	5 167	5 553	-4,3
EBITDA	1 174	1 312	0,0

**Au Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires du segment s'élève à 5 553 millions d'euros, en baisse organique de 4,3 % par rapport au premier semestre 2014.

L'EBITDA de 1 312 millions d'euros est en hausse de 11,8 %. Retraité de l'impact positif de 138 millions d'euros des effets de change, l'EBITDA est stable en variation organique.

La production nucléaire au premier semestre 2015 est quasiment stable à 30,3 TWh (-0,5 TWh, soit -1,6 %), l'impact du fonctionnement à puissance réduite des centrales d'Heysham 1 et Hartlepool étant compensé, pour l'essentiel, par la bonne performance opérationnelle du parc. La baisse des prix réalisés de l'électricité d'origine nucléaire affecte toutefois la performance du semestre.

L'activité B2C a bénéficié de l'effet positif du climat froid sur les ventes de gaz mais a été pénalisée par la diminution du nombre de comptes clients, en baisse de 266 000 (-4,7 %) par rapport à fin juin 2014.

Le segment bénéficie par ailleurs de la bonne maîtrise des charges opérationnelles sur l'ensemble des activités.

**Italie : environnement défavorable sur les marchés énergie**

<i>En millions d'euros</i>	S1 2014	S1 2015	Variation organique (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 292</b>	<b>5 811</b>	<b>-7,7</b>
<b>EBITDA</b>	<b>456</b>	<b>246</b>	<b>-46,9</b>

En **Italie**, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe est en baisse organique de 7,7 % à 5 811 millions d'euros.

L'EBITDA du segment s'élève à 246 millions d'euros, en recul de 210 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014 (et de 214 millions d'euros en organique, soit -46,9 %). Cette baisse concerne essentiellement Edison, dont la contribution à l'EBITDA du Groupe s'établit à 204 millions d'euros au premier semestre 2015 contre 419 millions d'euros au premier semestre 2014, en retrait organique de 219 millions d'euros.

La contribution de l'activité électricité subit l'effet combiné d'une hydraulité moins favorable qu'au premier semestre 2014, qui avait connu des conditions climatiques exceptionnelles, et de l'évolution défavorable des marges de la production thermique.

Par ailleurs, l'EBITDA des activités hydrocarbures s'établit en retrait organique de 50 millions d'euros, les activités d'exploration-production ayant été pénalisées par la chute des cours du Brent.

Edison est toujours en attente de la conclusion de l'arbitrage du contrat long terme de gaz libyen qui devrait intervenir sur le deuxième semestre 2015.



**Autre International : une normalisation des conditions climatiques  
qui compense les arrêts prolongés d'unités en Belgique et en Pologne**

<i>En millions d'euros</i>	S1 2014 retraité*	S1 2015	Variation organique (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 863</b>	<b>2 923</b>	<b>+0,9</b>
<b>EBITDA</b>	<b>298</b>	<b>352</b>	<b>+14,4</b>

\* Données retraitées de l'impact lié à l'interprétation IFRIC 21

Le chiffre d'affaires du segment **Autre International** progresse de 0,9 % en organique à 2 923 millions d'euros.

L'EBITDA s'élève à 352 millions d'euros, en croissance organique de 14,4 %.

L'EBITDA de la Belgique est en hausse organique de 17 millions d'euros grâce à l'augmentation des volumes de gaz vendus due au climat plus froid qu'au premier semestre 2014, à la progression de la production éolienne liée aux récentes mises en service (+54 MW, soit +39 % par rapport au 30 juin 2014) et à l'augmentation de l'activité sur les services système. L'EBITDA a par ailleurs été pénalisé par l'arrêt des centrales de Doel 3 et Tihange 2 depuis le 25 mars 2014.

En Pologne, l'EBITDA enregistre une augmentation organique de 42 millions d'euros grâce à une amélioration des marges en lien avec l'augmentation des prix d'électricité réalisés et des tarifs de chaleur qui a permis de compenser la baisse des volumes d'électricité produits.

En revanche, le Brésil est en recul organique de 14 millions d'euros, du fait notamment d'un programme de maintenance important en 2015.

**Autres activités : conditions difficiles sur le marché du gaz,  
partiellement compensées par la progression des activités renouvelables**

<i>En millions d'euros</i>	S1 2014 retraité*	S1 2015	Variation organique (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 451</b>	<b>3 318</b>	<b>+6,3</b>
<b>EBITDA</b>	<b>808</b>	<b>878</b>	<b>-7,8</b>

\* Données retraitées de l'impact lié à l'interprétation IFRIC 21

Le chiffre d'affaires du segment **Autres activités** s'élève à 3 318 millions d'euros, en croissance organique de 6,3 %.

L'EBITDA enregistre une baisse organique de 7,8 %, à 878 millions d'euros.

Le segment continue d'être porté par la progression de l'EBITDA d'EDF Énergies Nouvelles, en hausse organique de 4,2 % par rapport au premier semestre 2014.

L'EBITDA d'EDF Trading est en retrait de 6,5 % en organique. Ce mouvement s'explique notamment par une moindre performance sur le marché nord-américain où l'activité avait été particulièrement soutenue au premier semestre 2014, partiellement compensée par une amélioration de la marge de *trading* en Europe en raison de températures plus froides et d'une volatilité accrue des prix de marché.

L'EBITDA des activités gazières enregistre un recul en raison d'un environnement de prix défavorable.

Avec une contribution à l'EBITDA de 134 millions d'euros, Dalkia confirme la réussite de son intégration dans le Groupe.

---

## Principaux faits marquants postérieurs à la communication du premier trimestre 2015

### Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité en France

Le 15 juillet 2015, la CRE a publié son rapport 2015 sur les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRV), dans lequel elle constate qu'un déficit tarifaire de 922 millions d'euros au titre de 2014 vient s'ajouter aux déficits antérieurs non rattrapés.

Le 29 juillet 2015, la CRE a publié une délibération portant avis sur le projet d'arrêté relatif aux TRV à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 proposé par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et par le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Selon la délibération de la CRE, le projet d'arrêté prévoit des évolutions moyennes qui s'élèvent à +2,5 % pour les tarifs bleus résidentiels, 0 % pour les tarifs bleus professionnels, +0,9 % pour les tarifs jaunes et +4,0 % pour les tarifs verts. S'agissant des tarifs bleus des particuliers et des petites entreprises, la CRE donne un avis favorable aux évolutions proposées dans le projet d'arrêté, en relevant que l'arrêté tarifaire tient compte des rattrapages tarifaires à effectuer, en les étalant sur les trois prochaines années. S'agissant des tarifs jaunes et verts, la CRE donne un avis défavorable, jugeant notamment que les hausses envisagées au 1<sup>er</sup> août 2015 sont très insuffisantes pour réaliser l'intégralité des rattrapages d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2016, date à laquelle ces tarifs auront été supprimés.

L'avis de la CRE sur cette proposition est consultatif. La publication de l'arrêté au Journal Officiel est prévue d'ici fin juillet.

### EDF Énergies Nouvelles et EREN Renewable Energy mettent en service 150 MWc d'énergie solaire en Inde, via leur filiale locale ACME Solar

Poursuivant le développement de leurs activités en Inde, EREN Renewable Energy et EDF Énergies Nouvelles ont annoncé le 24 juillet 2015 les mises en service des centrales solaires de NSM et Odisha, qui totalisent 150 MWc de capacité installée dans les Etats indiens du Rajasthan et d'Odisha. Rempportés à la suite d'appels d'offres lancés par le gouvernement indien pour NSM et par l'Etat d'Odisha pour le projet du même nom, ces projets ont été développés par ACME Solar. EREN Renewable Energy et EDF Énergies Nouvelles sont chacun actionnaires d'ACME Solar à hauteur de 25 %.

### Adoption définitive par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

L'Assemblée nationale a adopté le 22 juillet 2015, en lecture définitive, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. La promulgation de la loi interviendra après la décision du Conseil constitutionnel.

### Décision de la Commission européenne concernant le traitement fiscal des provisions créées entre 1987 et 1996 pour le renouvellement des ouvrages du Réseau d'Alimentation Générale (« RAG »)

Le 22 juillet 2015, la Commission européenne a adopté une nouvelle décision qualifiant d'aide d'Etat incompatible avec les règles de l'Union Européenne le traitement fiscal des provisions créées entre 1987 et 1996 pour le renouvellement des ouvrages du Réseau d'Alimentation Générale (« RAG »).

Cette décision fait suite à l'annulation par le Tribunal de l'Union européenne par un arrêt de décembre 2009, confirmé par la Cour de justice de l'Union européenne en juin 2012, de la décision initiale de la Commission du 16 décembre 2003 au motif que la Commission aurait dû, dans son appréciation, appliquer le critère de l'investisseur avisé pour déterminer s'il y avait ou non aide d'Etat.

Suite à cette annulation, l'Etat avait restitué à EDF le 30 décembre 2009 un montant de 1 224 millions d'euros correspondant à la somme qui avait été versée par EDF à l'Etat Français en février 2004 (ce montant ayant été en partie reversé à ERDF et RTE pour leurs quotes-parts respectives). La Commission a décidé en mai 2013 de rouvrir la procédure.

Par sa décision, la Commission conclut à l'existence d'une aide d'Etat incompatible avec le marché commun. En conséquence de cette décision, l'Etat devra ordonner à EDF le remboursement de la somme correspondant au montant de l'aide alléguée, augmentée des intérêts selon les modalités fixées par la Commission.

EDF prend acte de cette décision et procédera au remboursement des sommes exigées. EDF conteste toutefois l'existence d'une aide d'Etat illicite et déposera, sous réserve de l'examen de la décision, un recours en annulation devant le Tribunal de l'Union européenne.

EDF en traduit les conséquences sur ses comptes consolidés de la façon suivante :

- Au 30 juin 2015, de façon symétrique aux impacts qui avaient été enregistrés dans les comptes au 31 décembre 2009, le principal d'impôt, soit 889 millions d'euros, impacte négativement les capitaux propres consolidés du Groupe, tandis que les intérêts financiers courus associés impactent le résultat net part du Groupe, et sont estimés au 30 juin 2015 à environ 350 millions d'euros après impôt.
- Sur le second semestre 2015, cette décision devrait se traduire par une augmentation de l'endettement financier net du Groupe de l'ordre de 0,9 milliard d'euros (effet net d'impôt hors impact sur l'endettement financier net de RTE, comptabilisé par mise en équivalence).

## Enquête de la CMA sur le marché de l'énergie au Royaume-Uni

La semaine du 6 juillet 2015, la CMA – l'autorité britannique chargée de la concurrence et des marchés – a publié ses conclusions provisoires et ses propositions de solutions possibles telles qu'identifiées au cours de son enquête préliminaire sur « la fourniture et l'acquisition d'énergie en Grande Bretagne ».

Les conclusions provisoires confirment l'absence d'effet significatif relatif à la production, à la mise en commun des ressources de production et de fourniture (intégration verticale) et à l'efficacité des marchés de gros de l'électricité et du gaz. La CMA a en revanche conclu provisoirement que la « faiblesse de la réaction client », à la fois des clients résidentiels et des très petites entreprises, offre aux fournisseurs une force concurrentielle vis-à-vis de leurs clients inactifs, qu'ils peuvent exploiter par le biais de politiques de prix.

Dans ce contexte, la CMA a proposé 18 solutions possibles, dont une grande partie n'est définie que de manière générale à ce stade, et sur lesquelles elle va consulter les parties prenantes. Les solutions possibles se concentrent en majorité sur la commercialisation et le cadre réglementaire, comme attendu, et en particulier sur des mesures permettant d'améliorer l'implication des clients. La CMA publiera en cours d'année un document de décision provisoire qui couvrira toutes les solutions qu'elle recommandera de mettre en place. S'ensuivra alors une nouvelle période de consultation. L'échéance réglementaire pour la publication du rapport final de la CMA est fixée au 25 décembre 2015.

## Projet de centrale nucléaire Hinkley Point C

Le 8 octobre 2014, la Commission européenne a approuvé les principaux termes des accords entre le groupe EDF et le gouvernement britannique pour la construction de la centrale de Hinkley Point C située dans le Somerset.

Les prochaines étapes préalables à une décision finale d'investissement incluent notamment : la conclusion d'accords avec les partenaires du projet ; l'approbation par la Commission européenne et le gouvernement britannique des dispositions relatives au contrat de transfert des déchets ; la mise en place de la garantie de financement dans le cadre du programme « Infrastructure UK » ; la finalisation du « *Contract for Difference* » et des contrats avec les principaux fournisseurs.

Le 6 juillet 2015, le gouvernement autrichien a déposé un recours contre la décision de la Commission européenne du 8 octobre 2014 devant le Tribunal de l'Union européenne. Greenpeace Energy et une alliance germano-autrichienne regroupant des fournisseurs d'énergie et services municipaux ont par ailleurs déposé un recours contre cette décision le 15 juillet 2015.

## EDF signe un accord avec Macquarie pour la vente de sa participation de 25 % dans Energie Steiermark Holding AG (Estag)

Le 10 juillet 2015, EDF et Macquarie Infrastructure and Real Assets ont annoncé la signature d'un accord pour la vente de la participation de 25 % d'EDF International SAS dans Energie Steiermark AG (ESTAG) à Macquarie European Infrastructure Fund IV (MEIF4), un fonds d'investissements à long terme spécialisé dans les infrastructures. ESTAG est le quatrième distributeur d'énergie en Autriche. Implanté dans le Land de Styrie, ESTAG exerce ses activités dans la distribution et la commercialisation d'électricité, de gaz et de chaleur, ainsi que dans les services. La transaction est soumise à l'approbation des autorités de concurrence et de contrôle des investissements étrangers compétentes. La finalisation de la transaction, attendue au cours du deuxième semestre 2015, nécessite aussi l'approbation du Land de Styrie, l'actionnaire majoritaire d'ESTAG, ainsi que la signature d'un nouveau pacte d'actionnaires entre Macquarie et le Land de Styrie.

## EDF Énergies Nouvelles met en service l'extension du parc éolien de Soma en Turquie portant sa capacité installée totale à 240 MW

Le 9 juillet 2015, EDF Énergies Nouvelles a annoncé la mise en service de la troisième tranche du parc éolien de Soma en Turquie, via sa filiale locale Polat Enerji détenue par le groupe à hauteur de 45 %. Cette extension, d'une puissance installée de 100 MW, porte la capacité cumulée du parc éolien de Soma à 240 MW, soit le plus puissant parc éolien réalisé par EDF Énergies Nouvelles en Turquie. A ce jour, EDF Énergies Nouvelles a implanté huit parcs éoliens dans le pays pour une capacité installée totale brute de 613 MW.

## Cession de Budapesti Erőmű ZRt. (BERT) en Hongrie

Le 30 juin 2015, EDF et EP Energy ont annoncé la signature d'un accord pour la cession de la participation majoritaire d'EDF dans l'entreprise hongroise Budapesti Erőmű ZRt. (BERT). EP Energy va ainsi acquérir plus de 95 % des actions de cette entreprise, qui détient trois centrales à gaz de cogénération couvrant près de 60 % des besoins en chaleur de Budapest et produisant environ 3 % de l'électricité hongroise. La transaction sera soumise à l'approbation de l'autorité de la concurrence et du régulateur hongrois, ainsi qu'à l'autorisation du Ministère français en charge de l'économie.

## Acquisition du projet de parc éolien de Salt Fork au Texas

Le 23 juin 2015, EDF Énergies Nouvelles a annoncé l'acquisition du projet de parc éolien de Salt Fork au Texas, via sa filiale nord-américaine EDF Renewable Energy. D'une capacité maximale de 200 MW, la mise en service de ce projet éolien, initialement développé par Cielo Wind Power, est prévue pour fin 2016. L'électricité générée par les 150 premiers mégawatts de Salt Fork sera vendue à Garland Power & Light dans le cadre d'un contrat de fourniture d'électricité à long terme.

## Allocation complète des fonds du Green Bond émis en novembre 2013

En novembre 2013, le Groupe a lancé avec succès la première émission obligataire verte (*Green Bond*) en euros réalisée par une grande entreprise, levant ainsi 1,4 milliard d'euros pour le financement de projets renouvelables d'EDF Énergies Nouvelles. A fin mai 2015, la totalité des 1,4 milliard d'euros a été allouée. Ces fonds ont permis de financer 13 projets d'énergie renouvelable (éolien, solaire photovoltaïque, biométhane), situés en France et en Amérique du Nord, et développés par EDF Énergies Nouvelles. Ces projets représentent une capacité totale de 1,8 GW et un potentiel de production annuelle d'environ 7 TWh.

## Electranova Capital fête ses trois ans et investit dans une huitième start-up

Le 27 mai 2015, Electranova Capital, fonds d'investissement géré par Idinvest Partners, en partenariat avec EDF et soutenu par Allianz et BPI, a annoncé son 8<sup>ème</sup> investissement dans la startup nord-américaine FirstFuel, spécialisée en intelligence artificielle et désireuse de se porter sur le marché européen. Doté de 90 millions d'euros dont 30 millions d'euros d'EDF, le fonds dédié aux éco-technologies créé en mai 2012, était déjà entré au capital de sept start-up dans des domaines aussi divers que les batteries nouvelle génération (Forsee Power), les radars ou Lidars pour l'implantation de l'éolien off shore (Leosphère) ou les plateformes dédiées à l'internet des objets (Actility). Intégré au dispositif d'ouverture vers les jeunes sociétés innovantes mis en place au sein de la R&D d'EDF, l'objectif du fonds est d'accompagner la croissance de jeunes entreprises sur des marchés à fort développement, répondant à des problématiques clés de la transition énergétique et à des enjeux stratégiques pour le groupe EDF.

## Finalisation de la prise de contrôle d'ATS par EDF Luminus

Le 27 mai 2015, l'acquisition par EDF Luminus d'une participation majoritaire dans ATS SA a été finalisée suite à l'avis favorable de l'autorité belge de la concurrence. Outre la distribution de matériel électrique, ATS offre des solutions intégrées complètes en électricité et en chauffage : conception et ingénierie, installation et entretien des réseaux électriques industriels, projets d'automatisation, froid industriel, détection incendie et hydraulique. EDF Luminus et ATS pourront mieux assister leurs clients industriels et des secteurs tertiaire et public, grâce à une offre enrichie de solutions d'efficacité énergétique et d'optimisation de leur consommation.

## Projet d'introduction en bourse d'EDF Luminus approuvé par son Conseil d'administration

Le 13 mai 2015, le conseil d'administration d'EDF Luminus a décidé d'engager son projet d'introduction en bourse sur Euronext Bruxelles. Conformément au pacte d'actionnaires relatif à EDF Luminus conclu le 16 avril 2010 avec le groupe EDF, les actionnaires belges d'EDF Luminus avaient notifié leur demande d'introduction en bourse en vue de céder leurs titres. A ce jour, le groupe EDF détient 63,5 % du capital d'EDF Luminus au travers de sa filiale EDF Belgium, le solde (36,5 %) étant détenu par les actionnaires belges Publilec, Publilum, Socofe, VEH, Ethias et Nethys. Cette opération d'introduction en bourse pourrait être réalisée d'ici la fin de l'année 2015, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation de l'Autorité belge des Services et Marchés financiers (FSMA).

## Centrales nucléaires en Belgique

Suite à l'annonce le 25 mars 2014 d'un arrêt anticipé des réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 – dont EDF Luminus détient dans chacune des droits de tirages à hauteur de 10,2 % – pour réaliser un programme de tests approfondis des cuves des deux réacteurs, Electrabel a annoncé le 12 juin 2014 un deuxième programme d'essais mécaniques et d'expertises métallurgiques. Le 13 mai 2015, Electrabel a publié un communiqué indiquant que l'indisponibilité de Doel 3 et Tihange 2 serait prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2015, afin de laisser du temps supplémentaire à l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire pour finaliser ses analyses complémentaires.

---

## ANNEXES

### **Première application de l'interprétation IFRIC 21**

L'interprétation IFRIC 21 est d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et appliquée de façon rétrospective conformément à IAS 8.

La conséquence principale pour le Groupe de ce changement de méthode comptable est la comptabilisation de certaines taxes qui n'est désormais plus étalée sur l'année mais effectuée dès la survenance du fait générateur de ces taxes, sur le premier semestre de l'année dans la plupart des cas.

Les taxes concernées par ce changement de comptabilisation relèvent essentiellement de l'exploitation des activités du groupe EDF en France. Il s'agit notamment des taxes dont le fait générateur intervient au 1<sup>er</sup> janvier telles que la taxe sur les installations nucléaires, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la taxe foncière, la taxe sur les pylônes et la taxe hydraulique.

Les impacts de l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur le résultat net part du Groupe du premier semestre 2014 s'élèvent à (599) millions d'euros. En revanche elle n'a pas d'effet significatif sur les comptes consolidés annuels.



## Comptes de résultat consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	38 396	36 125
Achats de combustible et d'énergie	(19 495)	(18 293)
Autres consommations externes	(4 082)	(3 676)
Charges de personnel	(6 401)	(5 644)
Impôts et taxes	(2 674)	(2 620)
Autres produits et charges opérationnels	3 403	2 941
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>9 147</b>	<b>8 833</b>
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Energie et Matières Premières hors activités de Trading	24	122
Dotations aux amortissements	(4 375)	(3 753)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	(55)	(86)
(Pertes de valeur) / reprises	(474)	(19)
Autres produits et charges d'exploitation	269	3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 536</b>	<b>5 100</b>
Coût de l'endettement financier brut	(1 086)	(1 173)
Effet de l'actualisation	(1 409)	(1 495)
Autres produits et charges financiers	1 347	1 381
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 148)</b>	<b>(1 287)</b>
<b>Résultat avant impôts des sociétés intégrées</b>	<b>3 388</b>	<b>3 813</b>
Impôts sur les résultats	(985)	(1 274)
Quote-part de résultat net des coentreprises et des entreprises associées	201	103
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 604</b>	<b>2 642</b>
<b>Dont résultat net - part du Groupe</b>	<b>2 514</b>	<b>2 518</b>
<b>Dont résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>90</b>	<b>124</b>
<b>Résultat net part du Groupe par action en euros :</b>		
Résultat par action	1,14	1,23
Résultat dilué par action	1,14	1,23

(1) Les données comparatives 2014 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21.

## Bilans consolidés

### ACTIF

*(en millions d'euros)*

	30.06.2015	31.12.2014 <sup>(1)</sup>
Goodwill	10 510	9 694
Autres actifs incorporels	8 974	8 884
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France	50 718	50 257
Immobilisations en concessions des autres activités	8 071	7 851
Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre	71 705	69 392
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	11 314	10 983
Actifs financiers non courants	35 350	33 485
Autres débiteurs non courants	2 139	2 024
Impôts différés actifs	2 790	2 590
<b>Actif non courant</b>	<b>201 571</b>	<b>195 160</b>
Stocks	14 752	14 747
Clients et comptes rattachés	22 282	23 176
Actifs financiers courants	19 234	20 752
Actifs d'impôts courants	552	600
Autres débiteurs courants	9 079	8 793
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 034	4 701
<b>Actif courant</b>	<b>68 933</b>	<b>72 769</b>
<b>Actifs détenus en vue de leur vente</b>	<b>-</b>	<b>18</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>270 504</b>	<b>267 947</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2014 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21.

## Bilans consolidés

### CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

*(en millions d'euros)*

	30.06.2015	31.12.2014 <sup>(1)</sup>
Capital	930	930
Réserves et résultats consolidés	35 176	34 316
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>36 106</b>	<b>35 246</b>
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	5 652	5 419
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>41 758</b>	<b>40 665</b>
Provisions liées à la production nucléaire - Aval du cycle, déconstruction des centrales et derniers cœurs	43 751	42 398
Provisions pour déconstruction hors installations nucléaires	1 455	1 297
Provisions pour avantages du personnel	23 071	23 060
Autres provisions	1 856	1 841
<b>Provisions non courantes</b>	<b>70 133</b>	<b>68 596</b>
Passifs spécifiques des concessions de distribution publique d'électricité en France	44 738	44 346
Passifs financiers non courants	47 744	47 274
Autres créiteurs non courants	4 899	4 956
Impôts différés passifs	4 655	4 315
<b>Passif non courant</b>	<b>172 169</b>	<b>169 487</b>
Provisions courantes	4 976	5 254
Fournisseurs et comptes rattachés	11 849	14 864
Passifs financiers courants	14 943	14 184
Dettes d'impôts courants	511	441
Autres créiteurs courants	24 298	23 052
<b>Passif courant</b>	<b>56 577</b>	<b>57 795</b>
<b>Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>270 504</b>	<b>267 947</b>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2014 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21.

## Tableaux de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 <sup>(1)</sup>
<b>Opérations d'exploitation :</b>		
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>3 388</b>	<b>3 813</b>
Pertes de valeur/(reprises)	474	19
Amortissements, provisions et variations de juste valeur	4 688	3 914
Produits et charges financiers	551	589
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées	241	620
Plus ou moins-values de cession	(913)	(540)
Variation du besoin en fonds de roulement	(588)	(54)
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation</b>	<b>7 841</b>	<b>8 361</b>
Frais financiers nets décaissés	(911)	(859)
Impôts sur le résultat payés	(781)	(1 264)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>6 149</b>	<b>6 238</b>
<b>Opérations d'investissement :</b>		
Investissements / cessions de titres de participation sous déduction de la trésorerie (acquise / cédée)	82	(8)
Investissements incorporels et corporels	(7 259)	(6 249)
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	270	71
Variations d'actifs financiers	423	(7 304)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(6 484)</b>	<b>(13 490)</b>
<b>Opérations de financement :</b>		
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle <sup>(2)</sup>	30	(19)
Dividendes versés par EDF	(1 268)	(1 268)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(141)	(93)
Achats / ventes d'actions propres	(13)	(8)
<b>Flux de trésorerie avec les actionnaires</b>	<b>(1 392)</b>	<b>(1 388)</b>
Emissions d'emprunts	2 539	5 722
Remboursements d'emprunts	(2 329)	(2 018)
Emission de titres subordonnés à durée indéterminée	-	3 970
Rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	(397)	(223)
Participations reçues sur le financement d'immobilisations en concession	69	75
Subventions d'investissement reçues	279	97
<b>Autres flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>161</b>	<b>7 623</b>
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement</b>	<b>(1 231)</b>	<b>6 235</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 566)</b>	<b>(1 017)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>4 701</b>	<b>5 096</b>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 566)	(1 017)
Incidence des variations de change	(120)	30
Produits financiers sur disponibilités et équivalents de trésorerie	8	10
Incidence des autres reclassements	11	(4)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3 034</b>	<b>4 115</b>

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2014 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21.

(2) Apports par augmentations ou réductions de capital et acquisitions d'intérêts complémentaires dans des sociétés contrôlées



Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 97,6 % une électricité sans émission de CO<sub>2</sub>. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 38,5 millions de comptes clients, dont 28,3 millions en France. Le Groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2 % hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

### Avertissement

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations ou opinions contenues dans ce communiqué, et la responsabilité des dirigeants d'EDF ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de ce communiqué ou de son contenu. Le présent document peut contenir des objectifs ou des prévisions concernant la stratégie, la situation financière ou les résultats du groupe EDF. EDF estime que ces prévisions ou objectifs reposent sur des hypothèses raisonnables mais qui peuvent s'avérer inexactes et qui sont en tout état de cause soumises à des facteurs de risques et d'incertitudes. Il n'y a aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus comprennent notamment la réussite des initiatives stratégiques, financières et opérationnelles d'EDF fondées sur le modèle d'opérateur intégré, l'évolution de l'environnement concurrentiel et du cadre réglementaire des marchés de l'énergie, et les risques et incertitudes concernant l'activité du Groupe, sa dimension internationale, l'environnement climatique, les fluctuations des prix des matières premières et des taux de change, les évolutions technologiques, l'évolution de l'activité économique. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes sont disponibles dans le Document de Référence d'EDF déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2015, consultable en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou celui d'EDF à l'adresse [www.edf.com](http://www.edf.com). EDF ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de ce communiqué.*

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

#### EDF

22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris cedex 08

SA au capital de 924 433 331 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### CONTACTS

##### Presse

Carole Trivi : +33 (0)1 40 42 44 19

##### Analystes et investisseurs

Kader Hidra : +33 (0)1 40 42 40 38